

Merci à EnergyNL pour l'invitation à être ici ce matin avec Terry et Todd, dans le cadre de l'excellente programmation de conférenciers de cette semaine.

Je suis heureux d'avoir l'occasion de parler de la façon dont la Régie Canada–Terre-Neuve-et-Labrador de l'énergie extracôtière (RC-TNLEE) est à la hauteur de ce qui est, honnêtement, un moment assez crucial.

Les prochains mois seront déterminants pour l'avenir de la zone extracôtière Canada–Terre-Neuve-et-Labrador.

Le monde regarde Terre-Neuve-et-Labrador et le reste du Canada d'un œil plus favorable ces jours-ci, mais il reste du travail à faire de la part des gouvernements, des organismes de réglementation et de l'industrie pour rendre notre zone extracôtière, notre province et notre pays plus attrayants et plus compétitifs à l'échelle mondiale.

Cela signifie réduire le fardeau réglementaire inutile et offrir aux investisseurs une plus grande certitude à long terme.

À la RC-TNLEE, nous en sommes conscients et nous nous engageons à faire notre part.

Cette année marque également le 40^e anniversaire de ce qui a débuté comme l'Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers.

Beaucoup d'entre vous savent que l'un de mes prédécesseurs est le père de Todd, Hal.

En remontant encore plus loin, ce dimanche marque le 60^e anniversaire du premier puits en mer, le Tors Cove D-52, foré sur les Grands Bancs par Pan Am Imperial.

C'était la toute première admission d'un appareil de forage dans notre zone extracôtière!

Pan Am Imperial a utilisé le *Glomar Sirte*, un minéralier récemment converti, conçu pour être exploité dans des mers de 12 pieds.

Comme vous pouvez l'imaginer, voici, en partie, comment cela s'est passé.

Ainsi, des décennies d'expérience ont été accumulées dans la réglementation de notre zone extracôtière.

Nous savons toutefois que nous ne pouvons pas nous fier aux solutions d'hier pour faire face aux défis d'aujourd'hui.

Pour moi, la situation actuelle ressemble un peu à ce que nous avons vécu durant la COVID, du moins en ce qui concerne les perturbations et l'incertitude.

Nous faisons face à une demande énergétique mondiale croissante, à des pressions

sur l'abordabilité, à des défis liés aux chaînes d'approvisionnement, à une transition énergétique inégale et à l'essor rapide de l'intelligence artificielle. Dans ce contexte, les gouvernements demandent aux organismes de réglementation de faire quelque chose qui est loin d'être simple : gérer toute cette complexité, tout en agissant plus rapidement.

Nous comprenons ces attentes, nous les prenons au sérieux, et nous livrons la marchandise. L'une des grandes leçons de la COVID a été la collaboration.

Durant cette période, il n'y avait pas de manuel. Nous devons trouver des solutions ensemble avec les personnes que nous réglementons.

Cette approche collaborative a bien fonctionné dans notre zone extracôtière, et nous avons continué à la perfectionner.

Aujourd'hui, cette ouverture à la collaboration est jumelée à de nouveaux outils puissants qui nous aident à répondre à l'urgence du moment, notamment :

- la réglementation axée sur le rendement;
- une main-d'œuvre réglementaire dotée de capacités numériques accrues;
- un accent plus marqué que jamais sur l'efficacité;
- une meilleure harmonisation des politiques avec les gouvernements que nous n'en avons vu depuis des années.

Ces éléments nous aident collectivement à positionner notre zone extracôtière pour livrer ce que le monde entier recherche : une énergie fiable, sécuritaire et abordable, avec des émissions réduites.

La réglementation axée sur le rendement

Permettez-moi de commencer par la façon dont nous réglementons aujourd'hui.

En 2024, nous sommes passés à un règlement-cadre davantage axé sur le rendement. Depuis, nous avons travaillé fort pour devenir un organisme de réglementation davantage axé sur les risques.

Ce que cela signifie concrètement est assez simple : nous voulons concentrer notre temps et nos efforts là où les risques sont les plus élevés, que ce soit dans nos approbations, nos autorisations ou notre vérification de la conformité.

Nous avons également apporté des changements à l'interne en éliminant les cloisonnements et en travaillant davantage comme une organisation intégrée.

De plus, nous cherchons constamment à anticiper les risques nouveaux et émergents.

Nous apprenons également des autres en travaillant avec des organismes de réglementation partout au Canada et à l'international, et en investissant dans la formation.

Bon nombre des membres de notre équipe de direction ont maintenant suivi une formation avancée en réglementation à la Kennedy School de Harvard, et nous intégrons ces apprentissages dans notre travail.

De plus, 26 membres de notre équipe de direction et d'autres membres du personnel ont récemment reçu une formation en intelligence artificielle du Keyin College.

Réduire le fardeau administratif (sans réduire les normes)

Parlons maintenant du fardeau administratif, ce qui, je le sais, importe à cet auditoire.

Nous travaillons activement à réduire le fardeau réglementaire et à améliorer la compétitivité. Soyons clairs : il ne s'agit pas d'abaisser les normes ou d'affaiblir la surveillance.

La sécurité et la protection de l'environnement ne sont pas négociables.

En fait, il s'agit de mieux faire ces choses, et oui, plus rapidement. Ces deux éléments peuvent tout à fait aller de pair.

Voici comment.

Nous simplifions les processus, éliminons les doublons et supprimons les étapes qui n'ajoutent aucune valeur.

Nous améliorons la façon dont le travail circule au sein de notre organisation.

Nous renforçons la formation et nous habilitons notre personnel tout en veillant à ce que les décisions soient prises aux bons échelons.

Nous suivons le rendement de plus près, améliorons la gestion et l'accès aux documents, et travaillons en étroite collaboration avec les exploitants pour améliorer la qualité de leurs soumissions.

Nous déterminons où les choses bloquent, et nous y remédions. Tout cela est déjà en cours, et nous avons réalisé des progrès solides. Nous avons mis sur pied des groupes de travail collaboratifs avec l'industrie.

Nous avons accueilli des organismes de réglementation internationaux ici à St. John's.

Nous avons lancé un forum canadien sur l'innovation en matière de réglementation de l'énergie, informel, mais prometteur.

À l'interne, nous avons une équipe qui se consacre à l'innovation et à l'efficacité : à déterminer ce qui est possible, et à le concrétiser.

Transformation numérique et IA

Un autre grand changement pour nous a été notre transformation numérique.

Au cours des deux dernières années, nous sommes passés d'une position de retard à une position qui nous permet de nous rapprocher de l'avant-garde dans ce domaine.

Nous lancerons bientôt un nouveau système de gestion des données, nous mettrons à jour notre site Web et modernisons nos systèmes internes, et nous mettrons en œuvre de nouveaux outils pour assurer le suivi des engagements en matière de retombées.

Tout cela nous rend plus efficaces et mieux connectés.

Cela jette également les bases de quelque chose d'encore plus grand et de plus transformateur : l'utilisation de l'intelligence artificielle.

L'IA remodèle l'industrie et la façon dont nous la réglementons.

Nous investissons dans la formation à l'échelle de l'organisation afin que chacun de nos membres du personnel comprenne comment utiliser l'IA efficacement.

Nous voyons un réel potentiel pour agir plus rapidement, améliorer notre analyse et renforcer notre surveillance.

Régime foncier et attraction des investissements

Nous examinons également comment le régime foncier peut être utilisé pour mieux soutenir l'investissement.

Comme vous l'avez entendu hier, nous offrons 16 parcelles dans les régions de l'est et du sud-est de Terre-Neuve cette année, les offres devant être déposées en novembre.

Nous travaillerons avec les gouvernements pour changer le discours autour de la rentabilité des capitaux, plus précisément sur le temps qu'il faut pour faire avancer les projets, de l'exploration jusqu'à la production.

Il existe un véritable élan, et je suis optimiste que les résultats de novembre témoigneront d'un regain de confiance de la part de l'industrie envers notre zone extracôtière.

Les premiers ministres se sont engagés à appliquer le principe « un projet, une évaluation ».

Les gouvernements cherchent des façons de rationaliser les processus, y compris dans notre zone extracôtière. C'est un signal important, mais il reste encore du travail à faire pour y parvenir.

Nous avons cependant quelques bons exemples sur lesquels nous appuyer.

Par exemple, l'évaluation régionale nous aide à approuver les forages exploratoires plus rapidement, sans compromettre la sécurité ni la protection de

l'environnement.

Cette approche a maintenant fait ses preuves, et elle peut être élargie.

Il y a une réelle occasion d'aller plus loin avec ce modèle, en l'appliquant potentiellement même à de futurs projets de mise en valeur, et de l'associer à des conditions standard et à des normes de service claires qui réduisent considérablement les délais.

Nous sommes ouverts à ce genre d'idées, et nous sommes prêts à contribuer à l'élaboration de ces solutions.

En fin de compte, notre priorité est simple :

Nous prenons des mesures pour répondre à l'urgence du moment et pour aider à positionner notre zone extracôtière pour l'avenir.

Nous savons ce qui est en jeu, et nous nous engageons à faire notre part.

Merci beaucoup de votre temps. J'ai hâte à notre discussion ce matin ainsi qu'au reste de la conférence.

Si vous souhaitez discuter de sujets concernant la RC-TNLEE ou si vous avez des idées susceptibles de profiter à notre zone extracôtière, n'hésitez pas à communiquer avec moi ou avec notre personnel.